

À une séance spéciale du Conseil de Bristol tenue le 3 juin 2009, à 21:45 selon le Code Municipal, à l'Hôtel de ville, étaient présents le Maire Scott Wilson, et les Conseillers Stephen Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Chris Young, George Pirie et Ronald Dagg.

Les items à l'ordre du jour étaient:

- 1) Sable et gravelle à la carrière Morin
- 2) Peinturage des lignes
- 3) Budget pour les chemins
- 4) La pièce de plus dans le centre communautaire
- 5) Le vote par courrier pour les non résidents

Le Maire et tous les Conseillers sont d'accord pour tenir la séance.

**(09-06-122)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que la séance soit ouverte à 21:45. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-06-123)** Il est proposé par le Conseiller Dagg d'accepter la soumission de sable et de gravelle de la carrière Morin pour 25 000 tonnes métriques de 0-3/4 de gravelle à la carrière de John Tracy. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-06-124)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de payer 0.50 cents par tonne pour acheter la gravelle à la carrière de John Tracy. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-06-125)** Il est proposé par le Conseiller Pirie que le Conseil fasse peindre les lignes au coût de 295.00\$ par km. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-06-126)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de mandater Genivar pour procéder avec les plans finaux des soumissions pour la couche finale et les travaux de laboratoire sur le chemin Elmside, et que le Conseil fera la supervision elle-même. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-06-127)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le Conseil permette 2 000.00\$ à Jim Bennett pour faire les plans pour la pièce de plus dans le centre communautaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (09-06-128)** Il est proposé par le Conseiller Young de changer le taux payé pour les chemins dans les quartiers de 368.00\$ à 400.00\$ par km. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-06-129)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le Conseil vérifie avec Pierre Richard des Affaires Municipales, et se baser sur l'information reçue, et qu'aucune municipalité dans la région a cela, et que le Conseil ne procède pas avec le vote par courrier pour les non-résidents. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-06-130)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que la séance soit levée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

.....  
Maire Scott Wilson

.....  
Keith Emmerson,  
Directeur Général